



Fiche Système

Aquapanel Outdoor Parements collés

Le système : présentation

Ce document concerne le collage de parements sur les plaques Aquapanel® Outdoor en bardage rapporté conforme au DTA Bardage Aquapanel® Outdoor sur mur béton, maçonné, CLT ou sur construction à ossatures bois.

Le parement de type produits verriers (mosaïques), plaquettes et carreaux de terre cuite, carreaux céramiques ou assimilés, pierres naturelles (poids maximum est défini ci-après) sera collé au moyen de mortier-colle sur l'Enduit de Base Ext. AQUAPANEL® dont le produit et la mise en œuvre ont été définis dans le DTA précédemment cité (le collage est défini ci-après).

Le système : pour quoi faire ?

Les différents systèmes supports visés sont :

- ✓ **Bardage rapporté en ossature bois** sur support maçonné ou béton banché
- ✓ **Bardage rapporté en ossature métallique** sur support maçonné ou béton banché
- ✓ Bardage sur **constructions à ossature bois (COB)** ou paroi **CLT**

Zone d'emplois :

- ✓ L'ensemble du territoire français à l'exception des zones situées au-delà de 900m
- ✓ Hauteur maximale du bâtiment 28m ou 18 m sur COB et CLT

Les formats du revêtement sont ceux définis dans le NF DTU 52.2 P1-1-2 modifié comme suit :

- ✓ La dimension maximum est de 1100cm²
- ✓ Le poids maximum de 40kg/m² (Parement + colle + ensuit à joint)

Composants du système

Plaque support d'enduit : AQUAPANEL OUTDOOR

AQUAPANEL OUTDOOR dont les caractéristiques sont décrites dans l'ETE 07/173.

Vis AQUAPANEL (DTA 2/12-1529)

Enduit à Joint : Enduit à joint gris AQUAPANEL (DTA 2/12-1529)

Bande à joint : Bande à joint Aquapanel (DTA 2/12-1529)

Système d'enduit de base : Enduit de base Ext. AQUAPANEL

Enduit de base Ext. AQUAPANEL (DTA 2/12-1529)

Treillis d'Armature (DTA 2/12-1529)

Colle : Mortiers-colles certifiés C2S1 ou C2S2. Liste des produits ci-dessous.

Les colles à carrelage utilisées pour le collage du revêtement sont listées ci-dessous et doivent bénéficier d'un certificat « Certifié CSTB certifié » en cours de validité.

Les systèmes listés ci-dessous constituent un ensemble et ne peuvent être mixés :

SOCIETE	MORTIER COLLE	ENDUIT DE JOINTOIEMENT
CERMIX	CERMIDUR CERMIFLEX	CERMIJOINT SOUPLE
CEGECOL	SYSTEME HPA SYSTEME HDE	CARROJOINT 50
SAINT-GOBAIN WEBER	WEBER.COL FLEX	WEBER.JOINT FLEX WEBER.CAL JOINT
PAREXLANKO	572 PROLIFLEX HP	545 MORTIER JOINT SOUPLE

Parements collés

Les éléments de revêtement couverts par le présent document sont ceux définis dans le NF DTU 52.2

P1-1-2 et P1-2 en tenant compte des limitations complémentaires du paragraphe 2 (Domaine d'emploi) :

- ✓ Carreaux céramiques conformes à la norme NF EN 14411
- ✓ Produits verriers : Pâtes de verres conformes à la norme NF P 61-341 et émaux (trame sur belle face)
- ✓ Plaquettes de terre cuite conformes à la norme NF P 13-307
- ✓ Pierres Naturelles conforme à la norme NF B 10-601 à l'exclusion des matériaux clivables (schistes, ardoises...)

Condition de conception

Zone géographique :

Ensemble du territoire français à l'exception des zones situées au-delà de 900m.

Etat du support :

Planéité :

- ❖ 5mm sous la règle de 2m
- ❖ 2mm sous le réglet de 0.20m.

Etat de surface :

- ❖ propre au moment de la pose,
- ❖ L'enduit doit-être sec : 24h de séchage par mm d'enduit en moyenne (temps à adapter en fonction des conditions climatiques).

Dimension des parements et hauteurs limites :

- ❖ Dimension des parements acceptés : 1100cm² (env. 33 x 33cm)
- ❖ Poids maximum des parements admissibles : 40kg/m² (Colle + Eléments de revêtement + enduit à joints)
- ❖ Hauteurs admissibles :

Eléments de revêtement à coller		Hauteur de façade H	
Nature	Surface (cm ²)	H=6m	H=28m
Mosaïque en pâte de verre papier belle-face (NF P61-341) ou en émaux de Briare ⁽¹⁾	avec S≤120 cm ²	✓	✓
Plaquettes murales de terre cuite selon la NF P 13-307	S≤231 cm ²	✓	✓
Carreaux céramiques selon la NF EN 14411	S≤300 cm ²	✓	✓
	300cm ² ≤S≤1100cm ²	✓	

⁽¹⁾Conditionné sous format de plaque de 30cmx30cm

Pour tout autre type de carreaux nous consulter.



LES PLUS KNAUF

- ✚ Compatible avec l'ensemble des revêtements collés adaptés à la pose extérieure,
- ✚ Compatible avec de nombreuses références de mortier-colle
- ✚ Permet l'association isolation par l'extérieur et flexibilité architecturale et
- ✚ Résistant aux chocs et aux dégradations

et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

Mise en œuvre

Plaque et enduits

Le collage des parements sera effectué sur l'Enduit de Base façade AQUAPANEL®.

La mise en œuvre des plaques AQUAPANEL® OUTDOOR et de l'enduit de base façade AQUAPANEL® est décrite dans le DTA 2/12-1529.

Le produit d'impression et l'enduit de finition ne sont pas appliqués.

Mortiers-Colles

Conditions atmosphériques :

- ❖ Température ambiante et température du support supérieures à 5°C.
- ❖ Pas de pose par vent sec, pluie, forte chaleur ou support ayant été exposé au rayonnement solaire direct.
- ❖ Température du support inférieure à 30°C.

Dans tous les cas se reporter aux prescriptions du fabricant.

Préparation du support :

Le support doit être propre, sain, plan, exempt de trace d'huile et ne doit pas ressuer l'humidité.

Le temps de séchage de l'enduit support est de 1jour/mm d'enduit environ (ce temps peut varier en fonction des conditions atmosphériques – un test par poinçonnage peut être effectué pour valider le séchage de l'enduit).

Application du Mortier-colle et de l'enduit de jointoiement:

Se reporter aux prescriptions et recommandations du fournisseur de Mortier colle.

Ne pas mixer les produits de collage et de jointoiement.

Réalisation des joints

Selon le DTU 52.2 P1-1-2, la largeur minimum des joints est de:

- au moins 2mm pour les mosaïques de pâte de verre
- au moins 6 mm pour les terres-cuites et plaquettes de terre cuite
- au moins 4 mm pour tous les autres revêtements

Recommandations et Dispositions particulières

Hauteur de pose

Les éléments de revêtement en fonction de la hauteur des supports sont définis dans le Tableau du paragraphe 4 et conformément au DTU 52.2.

Couleur

Au-delà d'une hauteur de façade de 6 m, et dans la limite de 28 m, la pose des éléments de revêtement de coloris foncé¹ est limitée aux ouvrages suivants pour les façades exposées au soleil:

- ❖ parties de la façade d'une hauteur d'étage, situées au-dessus d'un balcon ou d'une loggia lorsque seules les parties carrelées sont situées au-dessus ;
- ❖ pose d'éléments de revêtement limités aux :
 - a. encadrements de baies,
 - b. allèges ou bandeaux ;
 - c. bandes décoratives (largeur maximale 50cm) représentent moins de 20% de la façade.

¹ Les éléments de revêtement de coloris foncés sont :
 a. ceux dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire α est supérieur à 0,7
 b. Pour les plaquettes de terre cuite, celles dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire α est supérieur à 0,9.

Pose cintrée :

En cas de façade courbe, les montants devront être espacés de 300mm au maximum.

La pose des parements collés se fait alors systématiquement par double encollage avec une forte consommation du produit de collage, de façon à assurer un bain plein, sans vide d'air sur le périmètre de l'élément de revêtement.

Les longueurs maximales d'éléments en fonction du rayon de courbure :

Rayon de courbure R (en cm)	100	250	300	360
Largeur maximale l (en cm)	12.5	20	22	24

Joint de fractionnement du revêtement:

Conformément au DTU 52.2, un joint de fractionnement devra être mis en œuvre tous les 60m² ce qui correspond à des joints horizontaux au plus tous les 6m et verticaux au plus tous les 10m.

Le joint de fractionnement des parements collés correspondra à minima aux joints de dilatation verticaux et de fractionnement horizontaux des plaques Aquapanel.

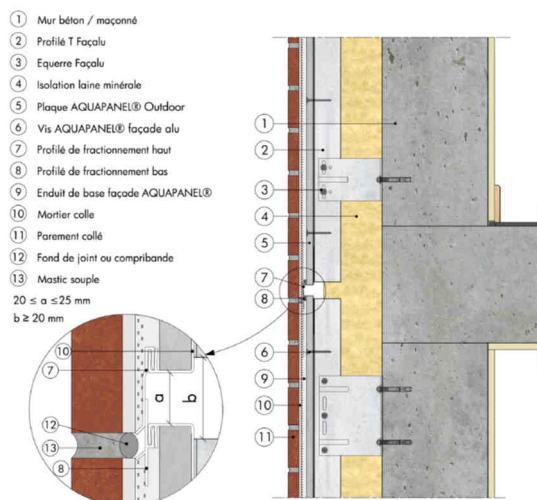


Figure 1: Joint de fractionnement horizontal

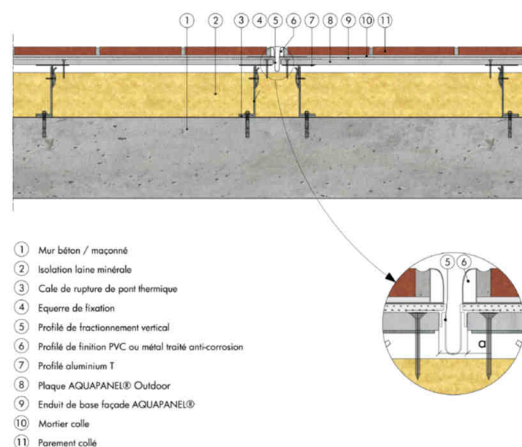


Figure 2: Joint de fractionnement vertical

Angles sortants ou rentrants :

Ils sont traités à l'aide :

- d'un joint en mastic.
- de profilés d'angle spécifiques avec un matériau compressible incorporé.

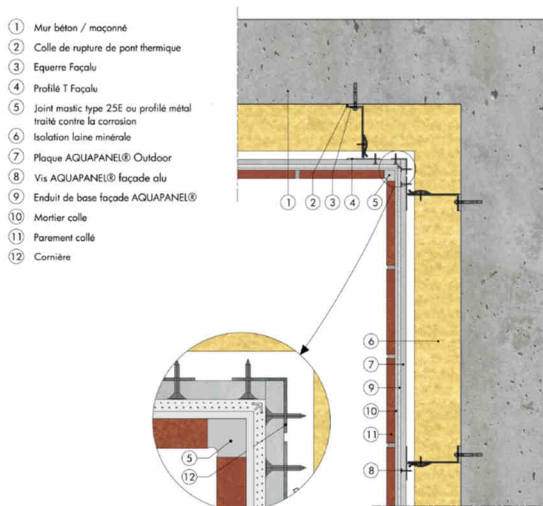


Figure 3: Angle rentrant

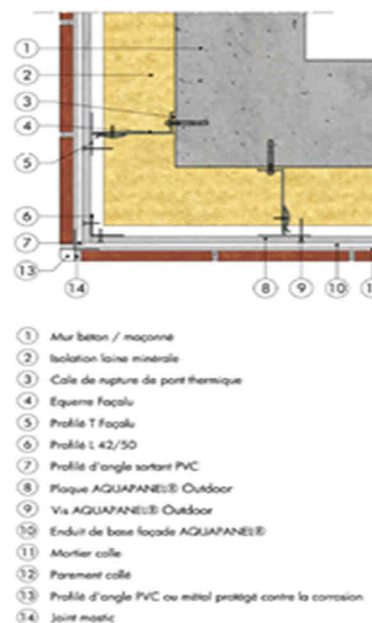


Figure 4: Angle sortant

et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

Acrotère, arêtes supérieures du revêtement

Dans tous les cas, les acrotères sont protégés par des bavettes formant une goutte d'eau ou par des éléments préfabriqués rapportés avec goutte d'eau.

Par ailleurs, les joints de fractionnement du support côté terrasse doivent être étanchés.

Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent être obligatoirement protégées par des dispositifs appropriés (par exemple, corniches, bandeaux ou bavettes), afin que l'eau de pluie soit éloignée du revêtement.

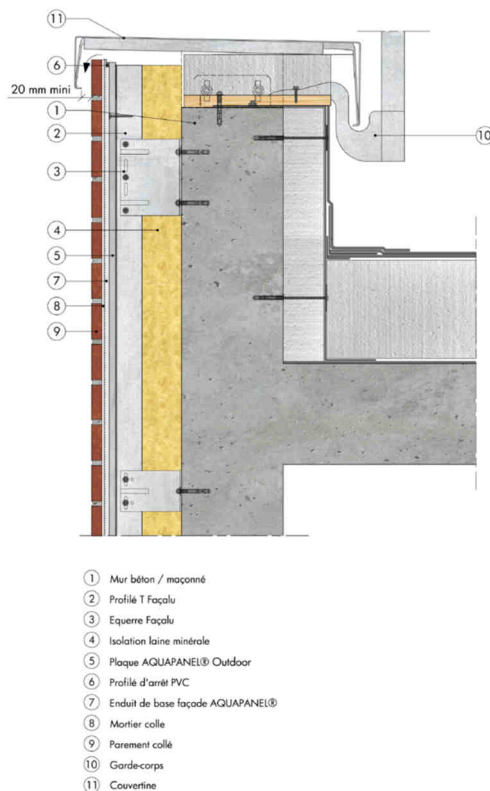


Figure 5: Acrotère